

CMR

L'opération de contrôle de vie des bénéficiaires des pensions entamée

La Caisse marocaine des retraites (CMR) a annoncé le lancement de l'opération de contrôle de vie auprès des bénéficiaires de ses prestations. «Le contrôle de vie est réalisé conformément aux dispositions juridiques et réglementaires régissant la Caisse, et ce, afin d'éviter le risque de paiement des pensions à tort», indique la CMR dans un communiqué. Cette année, ce contrôle se déroule sur la base d'échanges de données avec les partenaires institutionnels, dans le respect des exigences de la loi 55-19 relative à la simplification des procédures et des démarches administratives. La population non contrôlée par l'échange de données recevra des courriers aux adresses personnelles disponibles auprès des services de la Caisse, fait savoir la même source, précisant que la réception de ces courriers dispense les intéressés de toute démarche administrative supplémentaire auprès de la CMR.

S.N.